

COMMUNE DE GENNES <i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 14</i> <i>Votants : 15</i> <i>Procuration : 1</i> <i>Date de convocation :</i> 21/04/2026 <i>Date d'affichage :</i> 29/04/2026	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes , le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES Membres excusés : Adrien LUGAGNE pouvoir à Jean-Baptiste AUBRY Membres absents : Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie Secrétaire de séance : Stéphanie PANTANI a été élue secrétaire de séance
---	---

➤ **260419 : Budget primitif principal 2026**

Sur présentation du maire et du 2^{ème} adjoint au maire en charge des finances et après examen, le Conseil municipal adopte le budget principal primitif 2026 :

BUDGET		Dépenses	Recettes
Commune	Fonctionnement	608 182,44 €	675 968,48 €
	Investissement	470 602,17 €	470 630,32 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 POUR, par 0 CONTRE, par 0 ABSTENTION, adopte le budget primitif principal

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

